

3 questions à : Carnet de Retraite

Qui sommes-nous ?

Nous sommes une jeune start-up qui va bientôt fêter ses 3 ans et qui compte à son actif déjà plusieurs milliers d'utilisateurs .

Fin 2022 nous avons fait le choix d'officialiser ce qui nous incarne au quotidien en devenant une Entreprise à Mission.

Notre raison d'être est de lutter contre les inégalités d'accès au conseil et à l'information concernant le financement de la retraite.

C'est pour cela que nous avons créé Carnet de Retraite, le Carnet de Santé pour la Retraite !

C'est une plateforme digitale simple et intuitive, qui permet à tous les collaborateurs, de comprendre, anticiper, optimiser et agréger toutes les sources de revenus pour la retraite, selon leur objectif.

Nous avons identifié 3 catégories de revenus

- les régimes obligatoires (base et complémentaire) comme la CNAV et l'Agirc-Arrco pour les salariés
- les régimes supplémentaires comme les plans d'épargne retraite Entreprise, obligatoires, collectifs ...
- l'épargne et investissement, toute classe d'actifs confondus, qui permet de générer un revenu complémentaire à la retraite.

Avec ou sans l'accompagnement d'un expert labellisé, les collaborateurs ont accès à un bouquet de services pour anticiper et simuler ces différents revenus, quel que soit l'âge de départ à la retraite privilégié, pour, le moment venu, partir à la retraite dans les meilleures conditions.

Pourquoi ?

Il faut avoir quelques chiffres en tête pour bien comprendre le contexte et notamment identifier les inégalités F/H.

En France, nous profitons de notre retraite en moyenne 26 ans ; c'est une longue période qu'il faut anticiper et préparer comme il se doit.

Focus sur le relevé de carrière :

La date de départ à la retraite et le montant de notre future pension sont déterminés via les informations qui sont reportées tout au long de notre vie professionnelle dans notre relevé de carrière (ou RIS), et c'est le seul document qui fait foi.

Problème de taille : la Cour des Comptes le stipule chaque année, bon nombre de ces RIS comportent des erreurs, et peuvent entraîner une perte financière importante pour l'assuré, pouvant atteindre 1 000€ par an, ou plus.

Il est donc primordial de s'assurer de sa justesse tout au long de sa carrière, de conserver les justificatifs nécessaires, notamment via les nombreux services disponibles dans le Carnet de Retraite, comme l'analyse de RIS, la recherche d'erreurs, l'édition chaque année d'un bilan retraite etc...

Focus sur les montants de pension :

Notre niveau de revenus issus des régimes obligatoires sera très différent si l'on est un homme ou une femme.

Pour les hommes il sera en moyenne de 1950€/mois et de 1150€/mois seulement pour les femmes.

Vous noterez que l'écart est considérable, il est donc indispensable de donner accès à l'information le plus tôt possible, pour comprendre comment financer au mieux sa retraite et prendre les bonnes décisions en connaissant leur impact.

Sachant que 80% des français ne savent pas comment s'y prendre et attendent que l'entreprise joue un rôle, nous avons donc adapté notre offre pour qu'elle puisse être déployée facilement et à moindre coût dans tout type d'entreprise.

Pour qui ?

Pour tout le monde bien sûr !

Ce service est tout d'abord destiné à l'ensemble des collaborateurs de l'entreprise, quels que soient leur âge, leur genre, leur poste, leurs revenus.

Car chacun est en droit, quelle que soit sa situation professionnelle et personnelle, d'avoir accès à l'information, au conseil, à des projections financières et des outils de simulation simples pour assurer son niveau de vie au-delà de sa carrière.

Par conséquent, ce service est destiné à toutes les entreprises qui sont soucieuses du bien-être de leurs collaborateurs, notamment financier, et qui veulent leur apporter des solutions concrètes dans le domaine de la retraite et de l'éducation financière.

Cela permet de répondre à un besoin grandissant tout en valorisant la Marque Employeur, la politique RSE et le cas échéant les différents dispositifs d'épargne déjà déployés, PEE, PERE, actionnariat ...

D'autres services innovants viennent compléter notre offre pour l'entreprise, à découvrir au cas par cas, selon sa structure, son organisation et ses objectifs.

Pour en savoir plus sur Carnet de Retraite et les modalités de déploiement, vous pouvez contacter Frédéric Lassou, CEO, par mail à l'adresse suivante : frederic.l@carnet-retraite.fr

